



2S2C, menace sur l'école !

La pandémie et le confinement ont mis en lumière les inégalités que nous constatons et contre lesquelles nous luttons depuis des années sur notre territoire : hôpitaux publics submergés, justice à l'arrêt, difficultés de logements, précarisation de l'emploi, crise alimentaire et difficultés de l'école à distance.

La Seine-Saint-Denis nécessite des services publics à la hauteur de ses besoins !

Le 28 mai, après le discours d'Edouard Philippe sur la phase 2 du déconfinement, la déclinaison Education nationale faite par Jean-Michel Blanquer a mis en avant le renvoi aux collectivités la responsabilité d'organiser le dispositif 2S2C (Sport Santé Culture Civisme). Annoncé comme complémentaire, le 2S2C permet en même temps à des intervenants « autres que les professeurs » de prendre en charge des groupes d'élèves sur le temps scolaire. Si l'Etat a doté de 250 millions d'euros pour sa seule mise en place, sa volonté de pérenniser ce système doit alerter les élus locaux quand on voit baisser le niveau des dotations de fonctionnement.

Le protocole sanitaire strict empêchant le retour de tout.e.s les élèves à l'école, le ministre répond par un dispositif remettant en cause la nature même de l'école :

- recentrage sur les enseignements dits « fondamentaux » (français-mathématiques) et sans garantie d'offrir à l'ensemble de nos élèves une diversité de moyens d'expression.
- remise en cause de l'Education Physique et Sportive, en mettant « le sport » aux mains des associations et clubs locaux, et avec une remise en question de l'ensemble du modèle d'Ecole qui interroge les objectifs d'apprentissage et la garantie d'égalité entre les élèves selon les quartiers ou les villes concernant des acquisitions visées dans les activités physiques, sportives et artistiques.
- contradiction avec le projet d'une réelle « école inclusive » puisque ces matières dites « sans cartable » sont privilégiées pour l'inclusion, notamment pour les élèves allophones, très nombreux.ses dans notre département.
- territorialisation avec toutes les inégalités qui en découleront en raison de l'externalisation aux municipalités et aux collectivités territoriales des enseignements dits non fondamentaux (arts, sports...). C'est la porte ouverte aux associations, entreprises... et autres officines d'éducation privées, sans garanties de qualification et de déontologie, ouvrant la porte à une privatisation rampante. La responsabilité concernant la participation risque alors d'être renvoyée aux choix et aux possibilités des familles.

Avec ces dérives, ce sont les métiers de tous les personnels de l'Education qui sont attaqués et l'école publique dans son ensemble qui est menacée.

La FSU 93 appelle à ne pas faire entrer ce cheval de Troie qui, sous couvert de répondre à une situation d'urgence, remet en cause l'école publique, laïque et égalitaire que nous défendons. Le ministre avance à nouveau ses pions pour ce qu'il appelle « *l'école nouvelle* » avec « *une place plus importante du sport et de la culture, une juste place pour le numérique, une nouvelle organisation du temps* ». C'est ni plus ni moins un désengagement de l'état, qui acte un recul social et éducatif.

Interpellons et sensibilisons les Maires, les élu.e.s, les membres des CA des établissements, les parents d'élèves ainsi que tout.e.s les collègues pour refuser ce dispositif et exiger des moyens conséquents pour la rentrée de septembre 2020 ! Des effectifs allégés, des maître.sse.s et des professeur.e.s supplémentaires, des enseignant.e.s spécialisé.e.s pour l'aide des élèves, des enseignant.e.s formé.e.s pour une école de la culture commune où les arts, la musique et le sport ont tout autant leur place que les mathématiques, la lecture ou l'écriture.

Face à la mise en œuvre de ces politiques libérales qui engendrent l'insatisfaction et la souffrance des personnels, la FSU 93 porte son projet en lien avec toutes les composantes scolaires et sociales qui constituent l'environnement de l'école :

- A la rationalisation des moyens, il oppose un investissement budgétaire à la hauteur des besoins.
- A la concurrence, à la sélection et aux dérives autoritaires, il oppose la coopération et les collectifs de travail.
- A l'intensification du travail et aux prescriptions de « bonnes pratiques », il oppose un métier de conception et une réduction du temps d'enseignement.
- A la priorité donnée aux savoirs « fondamentaux », il oppose l'accès pour tout.e.s à tous les savoirs constitutifs d'une culture émancipatrice.

Tout.e.s les élèves, et surtout celles et ceux des classes populaires, doivent avoir l'assurance d'une éducation qui leur permette de devenir des citoyennes et citoyens du XXIème siècle émancipé.e.s et épanoui.e.s, capables de comprendre le monde, d'exercer leur esprit critique et d'agir individuellement et collectivement, de s'insérer socialement et professionnellement, d'apprendre tout au long de leur vie.